

PARIS CANADA

ORGANE INTERNATIONAL DES INTÉRÊTS CANADIENS ET FRANÇAIS

FRANCE

PRIX DU NUMÉRO : 25 Centimes | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50

BUREAUX, 30, rue de Laroche-foucauld, Paris
Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR
FOURSIN-ESCANDE, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

PREMIÈRE ANNÉE

NUMÉRO 19

Mercredi 15 Octobre 1884

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

CANADA

PRIX DU NUMÉRO : 5 Centins | ABONNEMENTS : Un an, \$ 2.50

BUREAUX
S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC
Louis PERRAULT, AGENT, MONTRÉAL

A partir d'aujourd'hui 15 octobre, les bureaux de l'Agence du Canada et du journal PARIS-CANADA sont transférés rue de Laroche-foucauld, 30.

SOMMAIRE

La Semaine à Paris. — Notes diverses — Au Canada. — Le Nord-Ouest Canadien — Voyage à la Baie d'Hudson. — Revue. — La Dynamite à Québec. — Le Dessus du panier. — Bulletin commercial.

LA SEMAINE A PARIS

Paris, 14 Octobre 1884.

La diplomatie chinoise vient de se surpasser par un tour de sa façon. Elle a fait distribuer à toutes les chancelleries de l'Europe un prétendu *fac simile* du texte de la Convention annexe du traité de Tien-Tsin. Le passage relatif à l'article 2 de la Convention, c'est-à-dire aux délais d'évacuation du Tonkin, y est raturé. En marge, on trouve les initiales du plénipotentiaire français, le commandant Fournier, approuvant les ratures.

Cette audacieuse fabrication, aussitôt démentie, a fourni à Rochefort le texte d'un de ces articles à la fois mordants et frivoles dont le succès est d'avance assuré. Le brave commandant n'est point habitué à ce genre d'attaque, plus redoutable que l'assaut de l'ennemi. Il en a été piqué au vif, et l'affaire a fini sur le terrain. Blessés tous les deux en même temps, les adversaires se sont reconciliés, et les voilà amis.

De l'affaire, il ne reste qu'un duel de plus à la charge de Rochefort, qui n'en est plus à les compter. Il est étonnant qu'avec son genre de polémique et sa mauvaise tête qui l'empêche de revenir sur un trait trop vif, il ne se batte pas plus souvent. Il descend bien de la Fronde, ce gentilhomme querelleur, brave et spirituel. Il aurait fait la guerre à Mazarin, à côté du cardinal de Retz, comme il la fait aujourd'hui aux ministres républicains. Frondeur sous tous les régimes, combattant la République comme il a combattu l'Empire, et raillant Gambetta, Ferry et l'opportunisme, comme il raillait Napoléon III et sa cour : ainsi le veut son tempérament.

Un des meneurs les plus actifs du parti royaliste, qui est en même temps un excellent orateur, M. André Barbès, dans une lettre adressée au *Matin Français* fait une sorte d'appel

désespéré aux monarchistes. Il leur annonce la fin prochaine de leurs espérances, s'ils persistent dans leur apathie actuelle. Il se forme, paraît-il, « un parti conservateur indifférent à la forme du gouvernement, jaloux de l'honneur national, soucieux de tous les intérêts de la France, qui, dégoûté des questions dynastiques, défendra les principes et les intérêts qui lui sont chers, au besoin avec les hommes modérés de la République. »

Qu'on y prenne garde, ajoute-t-il, et il rappelle qu'une partie du clergé abandonne la cause de la monarchie.

« Combien de fois déjà a-t-il soutenu de ses votes des candidats républicains qui lui offraient des garanties au point de vue religieux !

« Voilà votre œuvre, pouvons-nous dire aux « immobiles », vous avez réduit les monarchistes à n'être plus, en fait, que des conservateurs républicains. »

La formation d'un parti républicain conservateur, est-ce donc là un si grand péril ? N'est-ce pas au contraire de ce côté que devraient se porter les aspirations des vrais conservateurs ?

Les conservateurs sont encore en grande majorité en France. S'ils s'entendaient, ils règneraient, en dépit de tous les progrès réels ou factices. Ce qui les perd, c'est qu'ils sont divisés en légitimistes, impérialistes, républicains modérés. Unis, ils seraient irrésistibles. Il n'y a pas au monde de pays plus conservateur que la France. Dans un certain sens, par quelque côté, tout le monde y est conservateur. Le mouvement a une peine énorme à s'y faire sentir et il consterne le plus souvent ceux qu'il agite.

Supposez un républicain conservateur accepté par toutes les nuances de l'opinion conservatrice : ne sentez-vous pas que, dès demain, il serait à la tête des affaires ? Prenez, d'un autre côté, un radical, suivez-le, et voyez s'il arrive jamais avant d'avoir cessé, jusqu'à un certain point, de l'être.

Le Gouvernement anglais se résigne à son isolement en Europe. Mais la cour de Windsor s'en inquiète. Les souverains se réunissent, délibèrent, décident du sort du monde, comme au commencement du siècle, et n'ont pas l'air de se souvenir de leur ancien et puissant allié. Qu'ils oublient la France, toujours suspecte, et qui est en République, passe encore, mais la monarchique Angleterre, voilà qui est singulier.

S'il faut en croire le *Mémorial diplomatique*, il y a eu depuis quelque temps un échange de vues à ce sujet entre la cour d'Angleterre et

M. Gladstone. « Il s'agit de savoir s'il ne conviendrait pas de donner constitutionnellement une certaine latitude au prince de Galles, qui a fourni tant de preuves de dévouement, de sagacité et de patriotisme, pour qu'il puisse se joindre aux autres souverains lorsque ceux-ci croiront utile de se rencontrer et de conférer entre eux, avec le concours de leurs chanceliers et de leurs ministres. »

Prince libéral, le prince de Galles représenterait dans ces réunions souveraines les idées modernes, qui s'y trouvent un peu délaissées. Vraiment, il y a pour les peuples de quoi trembler lorsqu'ils voient réunis, sous l'impulsion du prince de Bismarck, les trois empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie.

Si le fils de la libérale souveraine qui préside avec une si haute et si rare sagesse aux destinées du plus anciennement libre de tous les peuples, prenait part à ces réunions, ils se sentiraient plus rassurés, et la grandeur comme la paix du monde n'auraient rien à y perdre.

M. Edmond About vient de publier une vive critique du régime parlementaire actuel. La conclusion de son article est que le scrutin de liste seul peut corriger les défauts du Parlement et donner un Parlement parfait à la France.

Cette extrême confiance dans un rouage particulier chez un homme de tant d'esprit surprend un peu. Y a-t-il vraiment un système qui puisse rendre le député tout à fait indépendant de l'électeur, et le Gouvernement tout à fait indépendant des députés ? Puis, si on y parvenait, tout irait-il pour cela sans obstacle ?

La France, il semble, pourrait se contenter du régime qui a fait la fortune de l'Angleterre, et ce n'est pas dans le remaniement constant de ses institutions qu'elle trouvera ce qui lui manque.

HECTOR FABRE.

NOTES DIVERSES

Sir Charles Tupper, haut-commissaire du Canada à Londres, de passage à Paris, part demain pour Londres, où sir John A. Macdonald est attendu samedi.

Le lieutenant Farjas, Mme Farjas, le juge-en-chef Bermudez et Mme Bermudez sont partis samedi par le *Canada*, en route pour la Nouvelle-Orléans.

Inscrits à l'Agence du Canada, 30, rue de Laro-

chefoucauld; M. Alfred Duckett, Michigan; le Révérend M. W. P. Smith, New-York; M. de la Martinière, Croissy; M. G.-A. Maurel, M. R. de Mesle, Paris; M. A. Philippe, E. Panet, Ottawa.

Les pêcheries que possède le Canada ne sont pas toutes sur le golfe du Saint-Laurent et l'Atlantique. Les côtes du Pacifique possèdent à cet égard des richesses très appréciables. Le saumon surtout y abonde.

La production des établissements de conserves de saumon de la rivière Colombia en 1882 avait été estimée, approximativement sans doute, à 548,520 caisses; le rendement en 1883 a été de 629,438 caisses, ce qui fait voir assez clairement qu'on se trompait en disant que l'excès de pêche détruit graduellement le saumon dans cette rivière.

Voici le détail des expéditions :

A San-Francisco.....	258,297 caisses.
En Angleterre.....	287,630 "
A New-York.....	56,978 "
Par chemin de fer aux Etats de l'Est.....	26,533 "
	629,438

A cela, si l'on ajoute le rendement des pêcheries de la Californie et de l'Alaska, estimé aux chiffres de l'année dernière (vu que je n'ai pu me procurer des données exactes), c'est-à-dire à 210,978 caisses, on aura un total pour la côte du Pacifique de 1,036,708 caisses.

L'achèvement prochain du chemin de fer du Pacifique ne pourra manquer de donner au commerce du poisson de la Colombie britannique une impulsion marquée, en fournissant à cette industrie un débouché facile et direct vers l'Est et l'Europe, le transport pouvant se faire en toute saison de l'année au moyen de glaciers, ou en hiver d'une façon plus simple encore.

Un correspondant du *Courrier du Canada*, de Québec, écrivant de la province d'Ontario, conseille aux cultivateurs de cette province d'étendre la culture de la vigne, et de ne pas se laisser décourager par des essais peu concluants et la qualité inférieure des produits.

La vigne, dit-il, réussit très bien dans le comté d'Essex, et le climat d'Ontario y est favorable. C'est au défaut de connaissances spéciales de ceux qui ont tenté l'établissement de vignobles, qu'il faut attribuer le peu de succès obtenu jusqu'ici.

On trouverait facilement en France des centaines de bons vigneronniers qui ne demanderaient pas mieux d'aller cultiver la vigne dans l'Ontario, et contracteraient volontiers des engagements à des conditions modérées.

L'émission d'obligations communales du Crédit foncier de France attire en ce moment toute l'attention du public de l'épargne. Les avantages et les facilités que présente cette souscription lui assurent un grand et légitime succès. Ce n'est pas seulement l'attrait des lots, mais aussi la sécurité absolue du placement qu'envisagent ceux qui désirent faire entrer un certain nombre de ces titres dans leur portefeuille.

Les garanties dont l'obligation communale est entourée, tout le monde les connaît, et il est à peine besoin d'insister sur ce point; l'obligation est toujours la représentation exacte d'un contrat de prêt fait aux communes avec l'approbation de l'Etat.

AU CANADA

L'ouvrage que nous annonçait M. Paul Saunière dans sa très aimable lettre vient de paraître chez Dentu, sous le titre *A travers l'Atlantique*. C'est un agréable récit de voyage, gai, spirituel, d'une convenance parfaite. L'auteur s'y montre très sympathique aux Canadiens-Français.

Nos lecteurs en jugeront par un ou deux chapitres que nous empruntons à cet intéressant ouvrage.

Vendredi 27 juin 1884.

Le matin je reçois une lettre ainsi conçue :

M. H. Beaugrand, président du comité de réception de la Presse, prie M. Paul Saunière de

vouloir bien lui faire l'honneur de sa présence à une conversation, chez lui, vendredi, 27 juin courant, de 8 à 11 heures du soir.

Que cela ne vous étonne pas trop, cher lecteur. La plus grande partie des journaux canadiens se publiant en français, ce sont les romanciers français qui font les frais du feuilleton. A ce titre, et comme j'ai pas mal de volumes sur la conscience, j'ai l'honneur d'être connu au Canada bien plus que je ne le croyais moi-même. Malheureusement pour nous, pauvres gens de lettres, ainsi que cela arrive du reste dans une foule d'autres pays, nous sommes pillés impunément sans profit, sinon sans gloire; ces reproductions ne nous sont pas payées. Et, comme je reprochais à l'un des rédacteurs de journaux de Québec cette infraction à la loi de la propriété littéraire :

Au contraire, me répondit-il, la France et la Société des gens de lettres devraient nous remercier. C'est grâce à nos journaux, et à vos feuilletons surtout, que nous entretenons au Canada le goût de la langue française et que nous lui conservons son indépendance.

C'est bête comme tout, mais je n'ai rien trouvé à répondre. Il n'y a pourtant aucune illusion à se faire sur le Canada. Alors même qu'il se débarrasserait du protectorat purement platonique de l'Angleterre, il ne voudrait pas retourner à la France, malgré les sympathies qu'il a pour elle. Il aimerait mieux garder son indépendance. Il ne se gêne pas pour le dire et ce n'est pas moi qui l'en blâmerai.

En recevant la lettre de M. Beaugrand, qui est en outre directeur de la *Patrie*, le plus important des journaux de Montréal, je me promettais bien de me rendre à son invitation. La curiosité m'y poussait plus que toute autre chose, car j'étais très fatigué et nous devions partir le lendemain pour le Niagara.

Je n'étais pas le seul d'ailleurs à aspirer au repos. Personne à bord ne voulait sortir avant déjeuner. Nous attendions M. Perrault et M. L... qui arrivèrent à midi avec une exactitude toute militaire. Après avoir causé de tout, du Canada, de la France, de Paris surtout, nous buvons à la santé des deux pays. Nous nous disposions à monter en voiture lorsque, devant l'invitation qu'il nous avait faite, M. Beaugrand arriva.

Encore un homme charmant, instruit, distingué, et tout prêt à nous être agréable.

Avant que nous ayons ouvert la bouche, il nous offre ses services, en attendant l'heure à laquelle M. Perrault nous a ménagé une réception à l'Hôtel de Ville — et quand je dis réception vous verrez tout à l'heure que je n'ai rien exagéré.

De son côté, M. Beaugrand nous propose d'assister à la manœuvre d'une pompe à incendie. Nous avons si souvent entendu parler de la manière dont ce service est organisé que nous acceptons par acclamation. Nous sautons en landau et nous partons.

Je sais bien qu'un vieux cliché, trop souvent rabâché par les vieilles perruques, veut que notre pays « marche à la tête de la civilisation et du progrès ». C'est peut-être vrai en art et dans certaines branches de l'industrie, mais c'est un contre-sens et un barbarisme dans presque tous les autres cas. J'engage donc le Conseil municipal de Paris et le colonel des pompiers à faire un voyage en Amérique, pour méditer sur ce que je vais raconter et s'assurer que je n'ai pas menti d'un iota. Ils conviendront alors avec moi qu'en fait de services d'incendies Paris est un enfant à côté de Montréal et de New-York.

Nous pénétrons dans le poste, qui est un grand vestibule couvert et dallé. Au milieu, juste en face de la porte de sortie, est placée la pompe. On nous avertit qu'on va donner le signal et on nous prie de faire attention. Un homme est là, le long du mur de gauche, devant une petite batterie électrique imperceptible. Il appuie sur un bouton qui met en mouvement la sonnette d'alarme.

Aussitôt deux magnifiques chevaux noirs, sor-

tis des écuries que nous apercevons, viennent au grand trot se ranger d'eux-mêmes à gauche et à droite du timon. En même temps, deux hommes arrivent, et leur passent les mors dans la bouche. L'homme qui est devant la batterie pousse un autre bouton, qui déclenche les ressorts auxquels les harnais sont suspendus immédiatement au-dessus des chevaux; le harnais tombe, les chevaux sont attelés instantanément, la porte d'entrée s'ouvre pour les laisser passer et la pompe sort.

Devant ce spectacle magique nous restions stupéfaits. La chose avait été faite avec une telle rapidité, qu'à peine pouvions-nous nous en rendre compte. Je demandai qu'on voulût bien renouveler l'expérience — ce à quoi le chef du poste se prêta le plus complaisamment du monde — et l'on reconduisit les chevaux à l'écurie, après avoir remis les harnais en place.

Cette fois j'avais tiré ma montre. Je donnai le signal. EN HUIT SECONDES c'était fini !!!

Je vous le disais bien, messieurs les membres du Conseil municipal; au lieu de vous chamailler et de politiquer sans cesse, installez donc à Paris un service semblable, et tout le monde applaudira, car vous aurez réalisé un progrès qui semble positivement appartenir au domaine de la féerie. Et ce n'est pas tout, vous allez le voir, si vous avez la patience de me suivre à l'Hôtel-de-Ville.

Nous y allons, en effet, très impressionnés de ce que nous avons vu. M. Perrault nous accompagne. Sur le perron, comme s'il s'agissait de recevoir une ambassade, nous attendait M. Jacques Grenier, échevin, président de la Commission des finances de Montréal. Avec une grâce parfaite, il commence par s'excuser d'être obligé de remplacer le maire absent, qui se serait fait un devoir de nous faire les honneurs de sa maison.

Je ne sais pas ce qu'aurait fait le maire, mais il faut que je rende un légitime hommage à l'urbanité, à l'empressement et surtout à la patience de M. Grenier. Malgré ses cheveux blancs, il est vif, alerte comme un jeune homme et galant comme un grand seigneur.

Nous pénétrons d'abord dans un hall immense, au pied duquel se trouve un large escalier de bois et autour duquel règne une galerie circulaire. M. Grenier nous fait parcourir alors successivement tous les services et tous les bureaux. Partout il nous présente à des chefs de service et partout nous recevons l'accueil le plus flatteur.

Quand nous entrons dans la salle des séances du Conseil, il fait asseoir sur le trône Mme M..., qu'il a accaparée et à qui il fournit les explications les plus détaillées. Il nous conduit enfin dans la section de la police et nous présente au chef de la sûreté. Bureaux, corps-de-garde des policemen, cachots, nous visitons tout. Nous trouvons dans une des cellules une jeune femme qui dormait à poings fermés sur le lit de camp. Elle avait été arrêtée pour cause d'ivresse.

— Oh! pauvre femme! s'écria Mme M... Est-ce qu'on ne pourrait pas lui rendre la liberté?

— Il suffit que vous le demandiez, madame, répond gracieusement M. Grenier, pour que votre désir soit accompli.

Aussitôt il ordonne qu'on ouvre la grille qui sert de porte à la prison.

— C'est à madame que vous devez la liberté, dit-il à la prisonnière ébahie.

Et nous partons.

Mais je n'en ai pas fini avec l'Hôtel-de-Ville, et j'ai gardé pour la bonne bouche la description de la salle et de la batterie électrique, destinées à signaler les incendies. Cette batterie, aux ramifications innombrables, correspond avec l'église Notre-Dame et met en mouvement un tocsin qui avertit la ville entière, en même temps qu'un registre de signaux, tour à tour indépendants ou simultanés, selon les besoins, désigne à chacun des postes de la ville le quartier dans lequel le feu a éclaté. En vingt minutes — jamais plus, dit M. Grenier, en insistant sur

ces deux mots — les pompes sont arrivées, ont fonctionné et l'incendie est éteint.

Deux hommes suffisent, l'un à manier, l'autre à entretenir ce merveilleux appareil. Les piles électriques qui le font mouvoir sont dans une salle voisine, située sous les toits, et y occupent, il est vrai, un emplacement considérable; mais jamais grenier a-t-il été mieux utilisé?

Le digne échevin aurait voulu nous donner la représentation générale de la manœuvre des pompes de la ville entière et les faire venir sous nos yeux sur la place de l'Hôtel-de-Ville; mais un grand incendie avait eu lieu la veille, les pompiers étaient restés sur pied toute la nuit, ils étaient fatigués et ils avaient le lendemain une grande revue à passer. Il s'est fort excusé de ne pouvoir pas nous donner ce spectacle.

A côté des plus belles et des plus grandes choses, il y a les petites qu'il ne faut pas négliger, car elles présentent le pays sous son véritable aspect. C'est ainsi que dans ce magnifique palais nous avons lu l'avis suivant :

Parties are requested not to soil the floors of this building with tobacco juice.

Ce qui signifie en bon français :

Le public est prié de ne pas salir les parquets de cette maison avec le jus de tabac.

Il faut bien en conclure qu'on chique beaucoup au Canada et qu'on ne s'y gêne guère pour cracher. C'est, du reste, bien pis encore aux Etats-Unis.

En sortant de l'Hôtel-de-Ville, nous allons visiter le *Hunting-Club* de Montréal. C'est le rendez-vous de chasse de tous les sportsmen du pays, et c'est M. Beaugrand qui nous y présente. Dans l'écurie, on nous fait voir un objet assez original : c'est une étrille mécanique pour panser les chevaux.

Le chenil est bien tenu, la meute est assez belle, mais pour quiconque a vu une installation française ou anglaise, celle-ci n'offre pas grand intérêt. Ce qui est vraiment curieux, c'est la salle de bal. En y pénétrant il m'avait semblé que le plancher cédait sous notre poids.

— Mais cela remue! m'écriai-je en m'arrêtant.

— Vous ne vous trompez pas, me répondit M. Beaugrand, le parquet de cette salle est posé, ou plutôt suspendu, sur cinq cents ressorts de voiture.

— De cette façon, ajouta-t-il en souriant, ceux qui ne peuvent pas danser en mesure sont forcés de la suivre malgré eux.

Quel dommage pour le coup d'œil qu'on n'en puisse pas faire autant à Paris!

Nous sortons en riant du *Hunting-club* et nous acceptons sans façon le *five o'clock* que nous offre M. Beaugrand, en attendant l'heure du dîner. Il nous introduit dans un intérieur charmant, très artistique, encombré de photographies que toutes les illustrations de passage à Montréal lui ont laissées. Nous lûchons au champagne, nous bavardons, si bien que l'heure de se séparer arrive, sans que nous nous en soyons aperçus.

Avant de partir, nous prenons d'assaut un magasin, dans lequel nous nous approvisionnons de canaës, de raquettes, de mocassins, enfin d'une foule d'autres objets spéciaux, exclusivement fabriqués au Canada et qu'il est impossible de se procurer ailleurs.

Nous remontons à bord pour y prendre notre dernier repas. Ce soir nous quittons la *Nubienne*, qui part demain pour New-York, où nous devons la retrouver.

Quant à nous, nous prenons place à 11 heures dans un wagon Pulmann, en destination de Toronto.

Ici encore nous devons un large tribut de remerciements à M. Perrault et à M. L... Toutes les places de *sleeping* étant retenues d'avance nous aurions été forcés de passer la nuit dans un wagon ordinaire, où l'on est fort mal quand il s'agit d'un long trajet. Ces messieurs nous ont

éparné cette douleur. Grâce à leur personnalité et à leur insistance on a fait venir un wagon de Richmond.

Adieu Montréal! Et merci à vous tous qui nous avez accueillis avec tant de franchise et de générosité. Puissent ces lignes obscures vous tomber un jour sous les yeux, pour vous prouver combien est sincère notre reconnaissance et chaleureux les souvenirs que nous emportons!

LE NORD-OUEST

Un de nos confrères de Montréal a eu avec M. Desjardins, au retour de son voyage d'études dans les nouveaux territoires du Nord-Ouest, en compagnie d'un certain nombre de membres de l'Association britannique pour l'avancement des Sciences, une importante conversation que nous nous empressons de reproduire. M. Desjardins est un des membres les plus influents et les plus distingués du Parlement canadien; il est aussi le président de la Banque Jacques-Cartier, de Montréal, et à ce titre ses appréciations au point de vue économique ont une compétence qui égale l'élévation de ses vues politiques.

Les savants anglais qui avaient pris part à l'excursion du Nord-Ouest sont revenus samedi, et plusieurs d'entre eux sont déjà repartis pour l'Europe. Ils étaient au nombre d'une centaine environ.

Ils ont été accompagnés dans leur voyage aux Montagnes Rocheuses par M. Crawford, secrétaire général du comité; M. Alphonse Desjardins, député d'Hochelega; l'évêque anglican d'Ontario, le professeur Selwyn, M. Dawson et M. Macoum, explorateurs officiels.

Les excursionnistes, partis de Montréal le jeudi 4 septembre, par un train spécial que la Compagnie du Pacifique avait mis à leur disposition, passèrent leur journée à Toronto et furent l'objet d'une réception officielle de la part du Conseil de Ville. De Toronto, ils se rendirent à Owen-Sound, d'où l'un des steamers du Pacifique les transporta à la baie du Tonnerre.

Un de nos reporters est allé voir, hier, M. Desjardins, M. P., pour avoir des renseignements sur cette excursion. Voici le résultat de son entrevue :

D. — Quelles impressions les savants anglais avec lesquels vous avez voyagé ont-ils rapportées du Nord-Ouest?

R. — Ils sont revenus enchantés, enthousiasmés. Ils ne tarissaient pas en éloges sur le pays, ses ressources, les perspectives qu'il offre aux émigrants, aux nouveaux colons. Ils se proposent tous de le faire connaître autant qu'ils le pourront en Angleterre.

D. — Que pensent-ils de son avenir?

R. — J'ai longuement conversé avec plusieurs d'entre eux. Les économistes étaient émerveillés. Ils considèrent le Nord-Ouest comme le futur grenier de l'Angleterre. Ils l'ont vu, ils se sont renseignés et ils le croient capable de nourrir une population considérable. Or, en Angleterre, ont-ils dit, « le sol ne produit pas la moitié du blé nécessaire. Il nous faut nous approvisionner à l'étranger. La fécondité de notre sol semble même diminuer. Dans ces conditions, combien ne préféreriez-vous pas être en mesure de nous procurer en pays anglais l'excédent de grains requis pour notre consommation locale! Le Nord-Ouest canadien est justement ce dont nous avons besoin. Il vaut mieux que l'Egypte, et nous allons nous charger, pour notre part, de le faire connaître et apprécier de plus en plus. »

D. — Ces messieurs ont-ils fait des allusions politiques à ce propos?

R. — Oui, assurément. J'ai même pu constater qu'ils étaient devenus partisans de la politique de fédération impériale. Dans leurs conversations, au retour, ils ne se gênaient pas de dire que l'Angleterre pourrait avoir grand besoin, dans l'avenir, d'un pays aussi avancé, aussi riche que le nôtre. Ils sont, par conséquent, d'avis qu'il importe de resserrer les liens qui unissent la métropole à sa colonie. Mais ils ne l'entendent pas de la même manière que nous. Nous tenons pour des relations diplomatiques plus satisfaisantes, ils insistent sur une coopération mutuelle dans l'administration politique de l'Empire et des colonies. J'ai vainement représenté à ceux

d'entre eux qui m'en ont parlé ce que cette conception avait d'inacceptable pour nous, Canadiens; ils ont persisté à voir la chose au seul point de vue anglais et m'ont quitté avec l'idée que la fédération des colonies était désirable parce que l'Angleterre y trouverait son profit.

D. — A leur point de vue, quel intérêt aurait l'Angleterre à faire entrer le Canada dans cette fédération?

R. — Je viens de vous le dire. Notre Nord-Ouest serait le grenier à blé de la Grande-Bretagne. Puis, avec notre chemin du Pacifique, qui n'a pas coûté un sou à la métropole, nous relierons celle-ci à ses colonies de la côte du Pacifique et de l'Océanie au Japon, etc. Et puis, n'y a-t-il pas aussi la politique nationale que l'on espérait modifier du moins en ce qui concerne l'Angleterre? Au point de vue général, quelques *scientists*, de la classe des politiques, verraient dans la députation coloniale un moyen de contrebalancer, au parlement, l'influence irlandaise.

D. — Ils ont exprimé cette opinion?

R. — Oui, quelques-uns d'entre eux. Je leur ai représenté, à ce sujet, qu'il me semblait beaucoup plus simple, pour l'Angleterre, d'accorder à l'Irlande le mode de gouvernement autonome dont nous jouissons ici.

D. — Ainsi, d'après vous, cette visite des *scientists* britanniques aura pour effet de répandre en Angleterre les idées de fédération de la Grande-Bretagne avec ses colonies?

R. — Je n'ai pas dit cela, mais je dis que c'est là l'impression qu'emportent un bon nombre de ces messieurs. Maintenant, si vous leur supposez assez d'influence dans leur pays pour y propager ce sentiment, pour le faire prévaloir, vous êtes libre d'en tirer d'avance toutes les conclusions que vous voudrez. Je vous répéterai qu'ils m'ont paru désirer la fédération, c'est-à-dire le mode français, l'union des colonies avec la métropole, surtout dans l'intérêt de celle-ci.

D. — Est-ce que vous n'avez pas rencontré au Nord-Ouest sir Hector Langevin et l'honorable M. Mackenzie?

R. — Oui. Nous avons croisé en route sir Hector, près de Winnipeg. Nous avons vu M. Mackenzie à Port Arthur et nous avons même conversé avec lui.

L'ex-premier ministre, qui revenait des Montagnes Rocheuses, paraissait enchanté de son voyage et ne se gênait pas pour exprimer ce qu'il pensait du Nord-Ouest. Ses paroles comportaient une répudiation complète des articles du *Globe*. M. Mackenzie n'a que du bien à dire de la compagnie du Pacifique, de la manière dont elle poursuit ses travaux, comme aussi de la valeur des terres du Nord-Ouest. Naturellement, il garde certaines réserves sur ce qui touche directement aux mesures administratives prises par lui-même, jadis, et à son ancienne politique, mais l'impression qu'il rapporte, après avoir vu de ses propres yeux, après avoir touché pour ainsi dire, ce qu'il ne connaissait que d'après des témoignages incertains lorsqu'il était ministre, son impression, dis-je, est en somme des plus favorables. Il a une haute idée de l'avenir du Nord-Ouest et des résultats probables de l'entreprise du Pacifique, en laquelle il avait si peu confiance autrefois. Son témoignage, donné d'une façon aussi sincère, est le plus important que pouvait désirer le gouvernement. Je puis ajouter que l'honorable M. Mackenzie a rencontré partout des marques personnelles de respect et de sympathie.

D. — Et sir Hector Langevin?

R. — Ainsi que je vous l'ai dit, nous n'avons pas eu l'avantage de rencontrer sir Hector. Il arrivait à Winnipeg, de retour des Montagnes Rocheuses, au moment où nous partions nous-mêmes de la capitale du Manitoba pour l'extrême ouest. Seulement, nous avons beaucoup entendu parler de lui en route. Il avait laissé partout la meilleure impression. Sir John A. Macdonald lui-même n'eût pas été mieux accueilli. On lui a fait réception sur réception, et c'est actuellement l'un des hommes les plus populaires du Nord-Ouest. Beaucoup de gens, là-bas, voudraient l'avoir comme leur gouverneur sans doute et le disent ouvertement; d'autres destinées lui sont réservées: mais cela ne prouve pas moins en quelle estime on le tient. A Calgary, au fond du Nord-Ouest, on lui a donné un banquet de cent cinquante couverts. Notez que Calgary est une petite localité datant de deux années à peine. La démonstration fait grand honneur à sir Hector, puisque c'est la première de ce genre qu'on ait faite au pied des Montagnes Rocheuses; elle prouve aussi en

faveur du progrès du Nord-Ouest, puisque le banquet en question était organisé d'une façon irréprochable, tout comme si on eût été à Montréal, au lieu d'en être à huit cents lieues.

D. — Que pensez-vous de la ligne, du service fait par la compagnie du Pacifique, etc ?

R. — La voie est parfaitement construite. C'est un chemin de fer de première classe. On voyage aussi facilement, avec autant de confort dans le Nord-Ouest que dans n'importe quel pays. La vitesse des trains est aussi grande, les wagons sont aussi bien aménagés, et il y a des restaurants très convenables pour prendre les repas le long de la ligne, dans l'extrême nord-ouest même.

Je vous ai dit un mot de Calgary, où les résidents ont donné à sir Hector un banquet de cent cinquante couverts. Calgary est une ville naissante. Mais à part cela, on trouve partout des postes bien organisés, soit par les particuliers, soit par la compagnie. On ne manque de rien sur la route. C'est à faire rêver les anciens coureurs des prairies.

D. — La vitesse est-elle réellement la même sur toute la ligne ?

R. — On, elle se ralentit un peu en approchant des Montagnes Rocheuses. Il faut tenir compte de la pente à gravir. On va en montant sur presque tout le parcours, depuis Manitoba, et cela s'accroît lorsqu'on atteint les *Foot Hills*. Ainsi Calgary est à 3,384 pieds au-dessus du niveau de la mer, le premier tunnel des Montagnes est à 4,299 et la passe du Cheval qui Rue est à 5,296 pieds. C'est le point culminant de la voie. Là commence la descente vers l'Océan Pacifique.

D. — Quelle est la physionomie du pays à l'approche des Montagnes Rocheuses ?

R. — La prairie, qui est plate, monotone, dans la province de Manitoba, devient ondulée. Puis on atteint un plateau, où se trouve la fameuse *Capitale* nommée Regina. Toute cette région est riche, fertile. On voit des fermes nouvelles, des pâturages, des troupeaux, des routes carrossables. On sent la vie, le mouvement, l'activité: A Medicine Hat, on nous a présenté des bouquets de fleurs cueillies dans des parterres qui datent du printemps dernier. On nous a servi à table des légumes excellents, de provenance locale.

D. — Avez-vous vu quelques-unes des grandes fermes du Nord-Ouest ?

R. — Nous en avons vu un grand nombre, entre autres celle du lieutenant-gouverneur Robitaille, qui est très bien tenue. Nous avons vu aussi la ferme Bell, — une ferme de 50,000 acres, dont 7,000 sont en culture et ont rapporté cette année de très beaux bénéfices aux propriétaires. Cette ferme est divisée en quatre sections, qui sont reliées entre elles par le téléphone. Il y a un bureau central et toute une organisation sur le modèle des grandes fermes de l'Ouest américain.

Règle générale, tous les acquéreurs de terres au Nord-Ouest, actionnaires de grandes compagnies ou simples colons, sont heureux, satisfaits, contents de leur sort.

D. — Mais alors que faut-il penser des plaintes formulées par l'Association des *fermiers* ?

R. — Il faut faire large part de l'exagération, des rancunes politiques, des mobiles secrets. Quand on voit les choses de près, on constate que les mouvements en question étaient des *affaires montées*, et montées par des intrigants politiques.

D. — Mais les embranchements du Pacifique et les terres publiques du Manitoba ?

R. — Les colons qui demeurent près de la frontière ont à se plaindre de l'éloignement du chemin de fer. Mais la grande masse de la population comprend que la Compagnie et le gouvernement ont fait ce qu'ils devaient faire dans l'intérêt général. On consent à attendre que l'œuvre du Pacifique soit bien assise, bien assurée.

Quant aux terres publiques du Manitoba, on pense que le gouvernement fédéral agira bientôt, qu'il concédera aux autorités locales, lesquelles ont besoin de cela pour vivre, soit une partie des terres, soit une subvention en argent.

D. — Comment êtes-vous revenus des Montagnes Rocheuses ?

R. — Mais, par la même route. Après une journée passée à parcourir la région au delà de Stephen, en plines montagnes, dans la Colombie, nous sommes revenus sur nos pas. Les savants anglais ont eu une réception à Winnipeg, avec présentation d'adresses. Nous étions à Toronto vendredi et à Montréal samedi, après un peu plus de deux semaines d'absence.

VOYAGE A LA BAIE D'HUDSON

M. l'abbé Proulx continue, dans la *Minerve*, ses intéressantes notes de voyage à la baie d'Hudson.

Je vous écris de New-Post, un poste qui n'est pas si neuf puisqu'il a bien seize à dix-huit ans d'existence, mais il est nouveau, comparé à Moose, qui compte ses années par deux siècles. Les sauvages l'ont baptisé d'un nom propre, tiré des circonstances locales, *Sagimewakaigon*, « le fort aux maringouins », et je puis vous assurer, expérience faite, que le nom ne ment pas à la chose.

Hier matin, à 4 heures, nous quittions les Trois-Portages; un fort courant nous entraînait entre deux rives élevées et sauvages; la nuit avait été courte et le lit dur. Je continuais paisiblement au fond du canot le sommeil interrompu, lorsque soudain un violent coup de coude me réveilla au milieu des bouillons irrités: nous sautions le rapide de l'île, second du nom, mais de beaucoup le premier par la hardiesse de ses bonds et les terreurs qu'il nous a causées.

D'abord, savez-vous ce que c'est que sauter un rapide? Je vais vous le dire une fois pour toutes: c'est une course effrénée, effrontée, qui n'a pas le sens commun, à travers les écueils et les dangers. Votre canot s'élance avec la rapidité de la flèche, au milieu des flots écumeux, il effleure les récifs, il contourne les rochers.

Instinctivement, vous saisissez avec force et des deux mains les bords de l'esquif, le regard se fixe sur l'abîme, les lèvres, muettes, se serrent sur les dents, et le cœur palpite d'émotions. Vous diriez que l'embarcation, emportée à l'épouvante, va aller se briser sur une batture, déjà elle n'en est plus qu'à quelques pieds, mais soudain, Okocin, d'un coup d'aviron, l'a virée bout pour bout et elle continue sa route, sautant, bondissant, longeant un autre abîme, montant, descendant sur le dos des vagues qui l'emportent comme des chevaux au galop.

Nos guides alors deviennent d'autres hommes, ils ont perdu leur allure lente et un peu nonchalante. L'œil dominateur, la tête haute, la chevelure au vent, l'air inspiré, ils sont solides à leur poste. Leur commandement est bref, leurs mouvements vifs et saccadés. Ils se lèvent, ils se penchent, ils s'assoient, ils se servent successivement du grand aviron, du petit aviron ou de la perche; ils nagent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, faisant tous ces mouvements avec une vitesse et une précision toute militaire. Puis quand le pas périlleux est franchi, quand l'abîme est laissé déjà loin en arrière, il faut voir comme ils se redressent dans leur fierté, une main sur l'aviron, un poing sur la hanche, triomphants, ils sont sublimes.

Cette fois, Okocin, indisposé, n'était pas à son poste. *Poadji*, bon rameur, mais pilote indécis, tenait le grand aviron. Notre canot allait bondissant comme un taureau blessé sur la plaine bouleversée, le guide ne sut pas frapper juste dans le joint, c'est-à-dire monter sur la crête d'un flot entre deux courants et y maintenir l'équilibre; le nez du canot est frappé par un remou, et nous voilà charroyé à l'envers, sens devant derrière, au beau milieu du rapide.

Nos hommes, déconcertés, se dressent ébahis. « Tournez-vous », crie Okocin; ils se retournent sur leurs sièges, mais déjà la fureur du courant nous a saisis et nous ballotté à la dérive dans les caves mouvantes entre des collines écumeuses et furibondes. L'un est pâle, l'autre est blême, l'autre ouvre de grands yeux effarés, personne ne parle; Monseigneur de la main bénissait les flots, ils reçurent au moins une dizaine de bénédictions; nous pouvions dire que nous avons navigué dans l'eau bénite. Cependant les avirons travaillaient avec rage; Okocin revenu subitement à la santé avait pris la direction; enfin, haletants, défaits, soulagés, nous arrivons, tant bien que mal, au bas du rapide. Nous essayons de rire, mais le rire expirait sur les lèvres. C'est bien le cas de répéter avec l'écrivain: *estote parati*. Pour ma part, il ne m'est pas venu à l'esprit de songer au salut éternel; je ne pensais qu'à une chose: saisir, au moment où nous serions renversés, la barre du canot, et crier à mes compagnons de faire de même.

« Arrête, arrête, une lettre sur le rivage. » En effet, au bout d'une perche inclinée au-dessus des eaux pendait un paquet en écorce de bouleau, attaché par une corde faite d'une racine d'orme. Dans le paquet était enveloppée avec soin une lettre écrite avec un charbon noir sur une écorce de bouleau; sur l'enveloppe, aussi en écorce de bouleau, était couchée l'adresse en ces termes: « André sa lettre. » La missive se lisait comme suit, mot pour mot :

« 11 mai 1884 — Je t'écris André. Elle n'est pas bien, ta mère; nous en avons eu soin, nous autres. Voilà que ma grand-mère et nous à *Potonokikac* nous irons, nous autres, nous nous portons bien. » Signé, *Icha*, manière abbitibaine d'écrire et de prononcer *Jean*. C'est ainsi que dans ce pays reculé, sans gouvernement, sans administration, sans fonctionnaires, sans courriers, comptant seulement sur la bonne volonté et la discrétion du public, se fait le service de la poste.

Un peu plus loin, André prit une chemise qu'il avait laissée, l'hiver précédent, dans un sac de bouleau suspendu aux branches d'un liard; il fixa sa hache dans les flancs du même arbre pour la reprendre au retour, dans cinq semaines. Dans un autre endroit, nous apercevons au sommet d'une épinette trois paires de raquettes, grandes et petites, qui attendent là la neige prochaine. A l'embouchure d'une petite rivière, nous voyons sur un échafaudage élevé, afin qu'elles soient hors des atteintes des bêtes sauvages, des provisions en farine et en viande sèche, que les chasseurs de ces terres ont mises en dépôt pour la saison des froids. Nous ne pouvions cacher notre étonnement: les passants respectent-ils ces objets quasi abandonnés? N'y a-t-il pas de danger qu'ils soient volés? — « Aucun, nous répondit Okocin, parce que, vois-tu, par ici il ne passe pas de blancs. » Le compliment était flatteur pour notre civilisation orgueilleuse. Heureux pays où la propriété, pour être en sécurité, n'a pas besoin d'hommes de police, de serrures, ni de clefs!

De distance en distance, nous apercevons des cabanes de castors et nous voyons sur les rives coupées en sifflet, la souche des arbres, comparative-ment gros et élevés, que ces industrieux petits animaux, n'ayant à leur service d'autres instruments que leurs deux tranchantes incisives, ont abattus pour bâtir leurs digues. Nous traversons un des plus beaux pays de chasse de l'Amérique; le climat est assez froid pour donner à la fourrure son fourmi et son velouté; mais ce ne sont pas encore les rochers abrupts, les bois rabougris, les marais glacés du nord de la baie d'Hudson, pays misérables qui ne peuvent nourrir qu'une faible population d'animaux forestiers. Les forêts ici sont vigoureuses, les eaux abondantes; la hache des chantiers et la charrue de l'agriculture ne sont pas encore venus troubler le repos des bêtes à poil. Aussi, les castors, les martres, les visons se multiplient-ils en paix comme aux beaux jours du passé. Un bon chasseur veille sur les bêtes de sa terre comme un bon pasteur sur son troupeau. Il en connaît le nombre et le lieu d'habitation; il suit leur migration, il respecte leurs affections domestiques, laissant les parents élever en paix leur progéniture; il épargne la jeunesse, espoir de l'avenir, et il ne fait sa récolte précieuse qu'au temps où la peau a tout son prix et toute sa valeur.

Si la colonisation et l'industrie, avec leurs champs de blé et leurs usines, n'envahissent pas ces solitudes, nos petits neveux, longtemps encore comme nous, pourront porter des capots de castor, des casques de loutre et des mitaines de vison.

Nous avions devant nous une journée terriblement laborieuse. Ici, dans un espace de quelques dizaines de milles, le sol subit une dépression de plus de deux cents pieds; descendant de marche en marche, déboulant de niveau en niveau, il ne faut pas demander si la rivière affolée en exécute des sauts vagabonds. Nous fîmes sept portages, dont le plus court mesure trois arpens et le plus long deux milles: le *Lop-stick*, le *Little Long*, qui a bien quinze arpens, le *Rocheux*, une sauvagerie de Saguenay, un quatrième portage dont j'ignore le nom, le *Bouleau*, la *Canistre d'huile*, où les eaux sortant comme du fond de la terre s'épanouissent à la surface à la façon d'une huile graisseuse qui s'épand, et le *Grand Portage*.

REVUE

Le général Lebrun, qui commandait le 12^e corps à Sedan, vient de publier sur cette malheureuse campagne un livre qui a fait sensation.

Voici le jugement qu'il porte sur le maréchal Mac Mahon et sur son obéissance à l'ordre venu de Paris de marcher, coûte que coûte, au secours de Bazaine :

Le motif qui dictait au maréchal de Mac Mahon sa résolution, c'était la ferme volonté qu'il avait qu'on

ne pût jamais l'accuser de n'avoir pas voulu courir au secours du maréchal Bazaine. Sa détermination, à ne la considérer qu'à ce point de vue platonique, fut véritablement héroïque; au point de vue purement stratégique, elle devait décider de la perte de l'armée qu'il commandait. J'ai entendu bien des gens du métier formuler devant moi cette opinion que, puisque le maréchal de Mac Mahon n'avait pas la moindre confiance dans le plan d'opérations que le ministre de la guerre lui avait imposé, il aurait dû se démettre de son commandement en le priant de lui donner un remplaçant, ou de venir le remplacer, puisque lui, ministre, y avait la plus entière confiance.

Ceux qui en jugeaient ainsi se méprenaient singulièrement sur le caractère du maréchal, caractère qu'on peut définir en deux mots : *Obéissance d'abord, puis adienne que pourra pour celui qui a obéi.*

Un écrivain du *Figaro* donne des explications détaillées sur ce qu'on a appelé à tort l'alliance franco-allemande, explications dont on trouvera la confirmation dans le *Livre Jaune*.

Nous avons été les premiers à faire connaître dans la presse l'existence de cette ligue des neutres à laquelle la France adhérerait au même titre que les autres puissances ayant des possessions sur la côte occidentale d'Afrique, qui toutes indistinctement prendront part à une Conférence dont le but est de définir exactement les conditions dans lesquelles pourront être occupés par un gouvernement étranger les territoires qui ne sont pas soumis à une puissance quelconque.

C'est une question de droit international à établir. Jusqu'ici l'Angleterre n'a pas adhéré à un principe qui peut se résumer ainsi : Pour être effective, l'occupation d'une contrée ne devra pas seulement être inscrite sur le papier, mais avoir lieu de fait et sans discontinuité.

Cet article, une fois inscrit dans le droit international, obligera l'Angleterre à occuper *effectivement*, par les armes, les nombreuses contrées qui sont nominalemeut en sa possession. Le nouveau code nous contraindra de même à conquérir l'île de Madagascar entière sous peine de voir une puissance quelconque venir occuper à côté de nous les points où nous ne serons pas matériellement établis. D'autre part, certains gouvernements possédant de nombreuses colonies revendiquent des droits sur des territoires adjacents sans vouloir ou sans pouvoir les annexer de fait. La Conférence réunie à ce propos statuera sur de nombreuses contrées qui ne sont soumises à aucun pavillon reconnu. Il sera loisible dès lors à l'Allemagne, comme à toute autre nation, de s'approprier certains pays aujourd'hui sans maître.

C'est sous le couvert d'un règlement de jurisprudence internationale que M. de Bismarck a su faire accepter le principe d'une nouvelle conférence qui aurait encore à délibérer sur la liberté du commerce, dont la côte occidentale d'Afrique serait dotée, et sur le libre accès à donner aux grands fleuves africains, tels que le Congo et le Niger.

Les droits de souveraineté acquis ne seront pas mis en discussion. La question d'Egypte ne sera pas débattue. Malgré ces assurances, M. Herbert de Bismarck n'a pu vaincre, à Londres, la répugnance du gouvernement anglais à adhérer sans réserves à la réunion de la conférence destinée, en somme, à limiter dans une certaine mesure le domaine colonial britannique.

Jusqu'à présent l'Angleterre et le Portugal sont les seules puissances qui ont élevé des objections à la politique internationale que M. de Bismarck veut faire prévaloir sur la côte occidentale d'Afrique, en attendant qu'il l'étende à l'Asie et à l'Océanie.

Il ne pouvait entrer dans les vues de la France de se désintéresser d'un projet destiné à éviter des conflits dans l'avenir. La lutte pour le partage du monde est entrée dans une phase menaçante. L'Angleterre se livre depuis un demi-siècle à des empiètements qu'elle ne tolérerait chez aucune autre puissance; sa mauvaise humeur se manifeste à chaque agrandissement du domaine colonial de la France.

M. J. Ferry a donc saisi avec empressement l'occasion de faire cause commune avec le plus grand nombre des puissances intéressées à l'avenir de l'Afrique, où la suprématie de la France ne saurait être contestée. Il n'a pas été nécessaire, pour atteindre ce but, de contracter une alliance avec l'Allemagne. L'accord limité à une question spéciale

suffira pour réaliser cette ligue des neutres appelée à solidariser les intérêts de l'Europe continentale, toutes les fois qu'une puissance se trouvera aux prises avec un de ces Etats barbares dont la civilisation doit avoir un jour raison.

Un publiciste français résume ainsi la situation de l'Angleterre en Egypte :

Désirant se retirer et ne le pouvant; obligé, du moment qu'il est là, à gouverner et administrer le pays, et s'engager ainsi chaque jour davantage dans les voies de cette occupation permanente pour laquelle il professe sincèrement sa répugnance; enfin, risquant à ce jeu ses alliances et provoquant un trouble dans la politique générale de l'Europe.

Le Temps est d'avis qu'une grande campagne au Tonkin aura seule raison de l'obstination chinoise.

Il y a, dans la dépêche du général Brière de Lisle, que nous avons publiée hier, une phrase qui nous inquiète. Le commandant en chef de l'armée du Tonkin annonce qu'il va occuper fortement Lang-Kep, d'où il fermera l'entrée des gorges qui mènent à Lang-Son, la vallée du Loch-Nan et la trouée de Yen-Té. Est-ce donc qu'il doit s'arrêter là?

On ne l'a pas assez dit : après la prise de Bac-Ninh, l'armée chinoise étant en pleine déroute, rien n'était plus facile que d'occuper Lang-Son; s'il avait eu quatre jours de vivres de plus, le général de Négrier, qui dut s'arrêter à ce village du Kep, où vient de se livrer un si sanglant combat, se faisait fort d'y aller avec les troupes que l'on avait lancées à la poursuite des fuyards sous son commandement. Pourquoi ne lui en donna-t-on pas l'ordre? Qui manqua de prévoyance alors? Nous n'en savons rien; mais nous sommes convaincus, pour notre part, que c'est à cette faute que sont dus tous les déboires qui ont suivi : la violation de la convention de Tien-Tsin et la guerre où nous sommes engagés aujourd'hui. Et nous sommes convaincus encore que, si on ne se décide pas enfin à cette occupation, nous n'en finirons jamais avec la campagne du Tonkin.

Nous avons toujours considéré comme funeste le projet de nous renfermer dans le Delta, car il est irréalisable, et il nous a empêchés depuis un an de tirer tout le parti possible de nos succès et de profiter des occasions qui se sont présentées pour mettre sous notre domination le pays tout entier. On n'échappe pas à l'inexorable logique des choses : si, à ce Delta populeux, à toujours été jointe politiquement cette zone de montagnes presque désertes où passent les routes qui mènent en Chine, c'est que cette zone a toujours été indispensable à sa défense; on ne tient pas le Delta tant qu'on ne la tient pas.

Notre correspondant du Tonkin était trop bon prophète lorsque, désolé de ne pas voir poursuivre les Chinois jusqu'à la frontière, il nous écrivait ses appréhensions après Bac-Ninh. Comment espérer la paix; pourquoi la Chine traiterait-elle, puisque nous laissons volontairement ses troupes installées sur des territoires que nous revendiquons; pouvions-nous attendre de son bon vouloir ce que nous ne savions pas obtenir par nos seules forces; tout n'était-il pas à craindre du moment que nous nous en remettions au hasard pour entrer en possession, alors que nous aurions pu agir à coup sûr? Par une bonne fortune de trop courte durée, la Chine traita tout de même, mais pour manquer aussitôt à sa parole. Nous ne savons si nos lecteurs ont remarqué une correspondance adressée de Pékin au *Times* que nous avons reproduite il y a trois jours; elle montrait combien ces appréhensions de notre correspondant étaient fondées. Elle racontait en effet que, quand le Tsong-Li-Yamen délibéra au sujet de l'exécution de la convention de Tien-Tsin, le principal argument des partisans de la guerre fut que, puisque les troupes chinoises n'avaient pas cessé d'occuper une partie du Tonkin, il fallait faire un dernier effort pour essayer de la conserver.

Cet avis triompha; n'avait-il pas la logique et les apparences pour lui? Au fond, dans toutes nos négociations avec la Chine, nous lui avons toujours demandé ce qu'on ne peut exiger d'un vaincu qu'après une campagne décisive, et cette campagne décisive n'a jamais été conduite jusqu'au bout. Nous lui disions : Allez-vous-en du Tonkin. Elle se demande

naturellement : Peuvent-ils m'en chasser? Et tant qu'elle nous voit nous obstiner à rester dans le Delta, elle en doute et continue la guerre.

Le président du conseil disait un jour à la tribune qu'il voulait mettre la cour de Pékin en présence d'un fait accompli pour l'amener à reconnaître nos droits sur le Tonkin. C'est là qu'était vraiment la sagesse, c'est le programme auquel il faudrait s'attacher, et hors duquel nous ne ferons que perdre notre temps, notre argent et nos hommes. Ce fait accompli, c'est l'occupation complète.

L'entrevue entre Bismarck et Jules Favre pour la reddition de Paris n'a jamais été racontée d'une façon plus poignante que par le comte de Hérisson qui accompagnait Jules Favre.

Après les politesses préliminaires, Jules Favre ayant dit qu'il venait reprendre les négociations de Ferrières, Bismarck, brusquement, répliqua :

— La situation n'est plus la même. Et, si vous maintenez votre principe de Ferrières : « Pas un pouce, pas une pierre », il est inutile que nous causions davantage. Mon temps est précieux, le vôtre aussi : je ne vois pas la nécessité de le perdre.

Et changeant d'idée, revenant à son interlocuteur :

— Vous avez beaucoup blanchi depuis Ferrières, monsieur le ministre, ajouta-t-il.

Jules Favre alléguait les soucis du gouvernement. — D'ailleurs, reprit Bismarck, vous venez trop tard. J'ai là — il montrait une porte — un envoyé de Napoléon III, et je vais traiter avec lui.

Il serait difficile de dépeindre le trouble et la terreur que cette simple phrase produisit sur le ministre.

Le cuirassier comprit d'un coup d'œil l'avantage énorme qu'il avait conquis, et toujours les yeux fixés sur la porte, derrière laquelle je suis bien persuadé qu'il n'y avait personne — c'était peut-être même une porte de placard, — il continua en s'animant :

— Au fond pourquoi est-ce que je traiterais avec vous? Pourquoi est-ce que je donnerais à votre république une apparence de légalité en signant une convention avec son représentant? Au fond, vous n'êtes qu'une bande de révoltés! Votre Empereur, s'il revient, a le droit strict de vous faire fusiller tous comme traîtres et comme rebelles.

— Mais s'il revient, s'écria Jules Favre, éperdu, c'est la guerre civile, c'est l'anarchie!

— En êtes-vous bien sûr? Et, d'ailleurs, la guerre civile, en quoi pourrait-elle nous nuire, à nous Allemands?

— Mais, monsieur le comte, vous ne craignez donc pas de nous réduire au désespoir? Vous n'avez donc pas peur d'exaspérer notre résistance?...

— Ah! vous parlez de votre résistance, dit le chancelier en interrompant avec éclat. Ah! vous êtes fier de votre résistance? Eh bien, monsieur, sachez que si M. Trochu était un général allemand, je le ferais fusiller ce soir. On n'a pas le droit, entendez-vous, on n'a pas le droit, en face de l'humanité, en face de Dieu, pour une vaine gloriole militaire, d'exposer comme il le fait en ce moment, aux horreurs de la famine une ville de plus de deux millions d'âmes. Les lignes ferrées sont coupées de toute part. Si nous n'arrivons pas à les rétablir en deux jours, et cela n'est pas certain, il vous mourra, par jour, cent mille personnes de faim, à Paris. Ne parlez pas de votre résistance, elle est criminelle!

Et je le vois encore, se levant comme pour prendre congé et allant mettre la main sur le bouton de la fameuse porte, derrière laquelle était censé se trouver le représentant de l'Empereur.

Je vois Jules Favre se lever précipitamment, courir à lui, saisir sa main et s'écrier :

— Non. Tout ce que vous voudrez, mais n'infligez pas à la France, après ses désastres, la honte de subir un Bonaparte.

Et, quand ils furent assis, Jules Favre commença à vanter les avantages de la République, régime impersonnel qui seul pouvait subir les conditions dures ou blessantes du vainqueur sans en être renversée, qui seule était capable d'assurer à l'Allemagne l'exécution du traité, etc., etc.

Bismarck souriait.

Cinq minutes plus tard, le double principe d'une cession de territoire et d'une indemnité pécuniaire était admis.

LA DYNAMITE

DESTRUCTION DU NOUVEAU PARLEMENT A QUÉBEC

Deux explosions successives. — Dégâts considérables. — Aucun accident de personnes. — Les auteurs de l'attentat sont inconnus.

Londres, 12 octobre.

On télégraphie de Québec au *Central News*, 12 octobre : La ville est dans la consternation par suite d'une catastrophe qui, on le craint, est plutôt attribuable à la malveillance qu'à une cause accidentelle.

Le palais du Parlement, en construction, a été partiellement détruit par une explosion ou plutôt par deux explosions successives; la seconde a été la plus violente et a causé le plus de dégâts. Heureusement que jusqu'à l'heure actuelle on n'a dû constater encore aucun accident de personnes. En admettant, comme tout le fait supposer, que le désastre a été causé par une main criminelle, il est certain que les risques que couraient les ouvriers ne sont nullement entrés en ligne de compte dans les calculs des auteurs du forfait.

La construction du palais du Parlement était presque achevée; il ne restait plus qu'à terminer une partie du toit. L'ensemble des bâtiments comprenait les locaux du Parlement et les bureaux des administrations gouvernementales.

Lorsque la première explosion eut lieu, samedi peu après l'heure de midi, la ville entière fut secouée et l'ébranlement de l'air brisa les vitres dans toutes les directions. L'alarme et la consternation furent universelles, et des milliers de personnes se précipitèrent vers la scène du désastre, sans se rendre compte de ce qu'elles éprouvaient.

On s'aperçut alors que la façade principale du nouveau palais s'était effondrée et que les autres parties des bâtiments tremblaient sur leurs bases comme si elles allaient suivre cet exemple.

La cause des explosions

On crut dans les premiers moments qu'il fallait attribuer le sinistre à une explosion de gaz ou à l'explosion d'appareils de chauffage à la vapeur, employés dans les constructions, mais l'enquête démontra bien vite le mal fondé de ces conjectures.

On croit donc généralement que les explosions furent occasionnées par de la dynamite, et cette opinion est ouvertement celle de l'ingénieur du gouvernement, qui s'était immédiatement rendu sur les lieux.

Comme il est habituellement le cas dans de tels désastres, les rumeurs les plus diverses circulent et viennent augmenter la consternation générale : on se répète confidentiellement que le gouvernement a été prévenu à diverses reprises qu'un complot se tramait. Si, comme tout le porte à croire, la dynamite a été l'agent destructeur, la cause du désastre est due à la malveillance, puisque la présence de la dynamite dans les bâtiments en construction n'avait aucune raison d'être.

L'explosion a eu lieu, fort heureusement encore, pendant l'heure du dîner des ouvriers; plus tôt ou plus tard, un grand nombre de personnes eussent fatalement perdu la vie; deux ouvriers ont été légèrement blessés, mais les passants l'ont échappé belle au moment de l'effondrement des constructions.

L'attorney-général prescrivit immédiatement une enquête active et des recherches furent faites pour découvrir des matières explosibles, mais elles n'obtinrent aucun résultat.

La seconde explosion.

Les recherches avaient pris fin, lorsqu'une seconde explosion plus violente que la première, se produisit à l'autre extrémité du palais et causa des dégâts encore plus considérables que la première. Heureusement encore, aucun accident de personnes ne fut à déplorer, grâce aux mesures de précaution prises par l'entrepreneur qui avait refusé de laisser ses hommes reprendre le travail après la première alarme. A ce moment, la panique fut grande, car on craignait que de nouvelles explosions suivissent. De nombreux agents de police établirent immédiatement un cordon autour des ruines et maintinrent le peuple à distance. L'attorney général fit suspendre les recherches pendant plusieurs heures, et les employés des administrations publiques quit-

tèrent leurs bureaux de crainte d'une nouvelle catastrophe.

Peu à peu la panique diminua, mais on ne trouva aucune trace de l'auteur ou des auteurs de cet attentat. Le gouvernement a offert une prime de mille dollars pour tout indice qui puisse mettre sur les traces des criminels, et les recherches les plus actives se poursuivent dans ce but.

Il paraît que samedi, à une heure matinale, un des ouvriers employés dans les bâtiments en construction avait aperçu une boîte, qu'il supposait contenir des outils, près de l'endroit où la première explosion a eu lieu. Lorsque les recherches furent faites, on ne trouva aucune trace de cette boîte; on suppose qu'elle contenait un mouvement d'horlogerie et de la dynamite, à l'instar des machines infernales qui ailleurs ont causé tant de désastres.

Les dégâts

Les dégâts aux propriétés sont considérables; on estime que plus de la moitié des nouvelles constructions devra être rebâtie; une garde sévère est faite autour des ruines et des patrouilles militaires parcourent le terrain. Des postes nombreux ont été placés à l'Arsenal et dans les autres édifices publics.

Les partis rivaux essaient d'exploiter l'indignation publique. Les employés français assurent que les Irlandais sont les auteurs de la catastrophe, tandis que les Irlandais l'attribuent aux Français.

D'un autre côté, un journal du soir jette une lumière nouvelle sur la question, et déclare que, d'après sa conviction, le crime n'est l'œuvre ni des Irlandais, ni d'aucun parti politique, mais qu'il doit être attribué à des instigations locales. On croit que le gouvernement possède des indications, mais il ne les fait évidemment pas connaître pour le moment.

La nouvelle du désastre s'est répandue comme une traînée de poudre dans tout le pays; l'agitation est extrême, surtout à Ottawa, la capitale du Dominion, où l'on craignait qu'un attentat identique se produisît. Dans cette dernière ville, le palais du Parlement et les autres édifices publics sont protégés par des troupes nombreuses.

Description des bâtiments du Palais

LONDRES, 13 octobre. — On télégraphie de Québec au *Standard* :

Le palais du Parlement formait une construction massive, comprenant quatre ailes et une cour intérieure. Chaque aile avait trois cents pieds de longueur. Trois d'entre elles étaient complètement achevées et déjà occupées par les bureaux de l'administration.

La quatrième et la plus importante était destinée aux séances du Parlement. Comme on a vu plus haut, il n'y manquait plus que le toit. Lors de la première explosion, des pierres de deux pieds cubes ont été projetées à plusieurs centaines de pieds, labourant la terre à un pied de profondeur.

Les Fenians au courant du complot

O Donovan Rossa déclare avoir eu connaissance du complot et il avertit les habitants de toute ville dans laquelle flotte le drapeau britannique qu'ils courent risque de leur vie s'ils ne s'éloignent au plus vite.

DESSUS DU PANIER

Un locataire, qui connaît les habitudes de son concierge, sort de chez lui avec un camarade, à onze heures du soir. Son absence doit durer deux ou trois heures.

Aussitôt le cordon tiré, le locataire sort, referme la porte, puis sonne violemment et s'éloigne.

— Pourquoi sonnes-tu ?

— C'est pour que le concierge ait le temps d'ouvrir d'ici à ce que je rentre.

Dans un petit restaurant :

— Monsieur désire un diner à 1 fr. 25 ou à 1 fr. 60 ?

— Quelle est la différence ?

— Trente-cinq centimes, monsieur.

Une leçon de charité :

C'était aux eaux, et une femme du monde, « une des notabilités de la ville par sa naissance et la for-

tune de son mari », avait prié une *richissime* Parisienne de lui envoyer son offrande pour les pauvres.

— Je fais tous les ans une petite quête pour les malheureux, madame, et cette année ils auront la bonne fortune d'avoir pour bienfaitrice une des reines de Paris !

La « reine de Paris » — une baronne — répondit à la prière de Mme E... par l'envoi d'un louis. Vingt francs ! C'était peu pour elle.

Mme E... commanda aussitôt un bouquet de cent francs, qu'elle envoya à la baronne, avec ces mots : « De la part des pauvres reconnaissants. »

A la chasse, en Gascogne.

— Quelle mazette ! manquer un perdreau qui était au bout de votre fusil.

— Je vais vous dire : juste au moment de tirer, j'ai vu qu'il ne serait pas assez tendre, et j'ai fait dévier le coup exprès !

Un pensionnaire de la maison centrale de Poissy, auquel la prison ne paraît pas inspirer une bien grande terreur, puisque c'est un récidiviste qui, à peine mis en liberté, s'est empressé de se faire condamner de nouveau pour faux et escroquerie, vient d'être officiellement informé par le directeur de la maison centrale de Poissy, qu'il a hérité de la jolie petite somme de deux millions et d'un splendide château en Suisse, son pays natal. Les autorités compétentes de Zurich ont envoyé au prisonnier les pièces établissant son droit à la succession et la photographie du château.

Il est inutile de décrire la joie que cette nouvelle inattendue a causée à notre détenu. Malheureusement pour lui, pendant trois ans encore le nouveau millionnaire devra se contenter du régime peu succulent de la maison centrale. Avoir deux millions de fortune et faire des chaussons de lisière !

Ce qu'il y a de plus amusant, c'est que ce prisonnier, qui est fort expert en matière de vol et d'escroquerie, tremble à présent pour son bien. Il a peur des voleurs et des escrocs. A présent qu'il possède un château, il professe le plus grand respect pour la propriété et pour le capital.

A VENDRE à Saint-Henri-de-Lévis, une d'une contenance d'environ 40 hectares en culture, avec bois, bâtiments de ferme en parfait état et maison d'habitation. Le chemin de fer *Québec-Central* passe à trois cent mètres de cette propriété.

Prix avec facilités de paiement : 19,000 francs (\$ 3,600).

S'adresser pour renseignements détaillés et offres, au propriétaire, M. Jean Pâquet, à Saint-Henri-de-Lévis, près Québec (Canada).

Ou aux bureaux du journal : 19, rue de Grammont, Paris.

BULLETIN COMMERCIAL

POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et *légal* au Canada.

La livre est égale à.....	0 kilog. 453,59
La tonne à.....	907 kilog.
Le gallon contient.....	4 litres, 54
Le minot contient.....	36 litres, 34
La verge est de.....	0 mètre, 91
Le pied est de.....	0 mètre, 30
Le mille est de.....	1,609 mètres
L'acre a une superficie de.....	40 ares, 47

La piastre (8), divisée en 100 centins, vaut (saut les variations du change) 5 fr. 25.

Paris, 14 octobre 1884.

BLÉ. — Marché animé.

Nous cotons à 12 h. 1/4 :

Livrable Octobre.....	21 25 à 21 50
— Novembre.....	21 95 à 21 50
— Nov. et Déc.....	21 05 à 21 50
— 4 premiers mois.....	21 30 à 21 75

Les 100 k. nets, compt.; poids naturel. 77 à 75 k. à l'hect.

Les blés à livrer sont plus oâerts que demandés au début; arssi, pour traiter quelques affaires, les détenteurs en clôture se décident-ils à faire des concessions.

SEIGLES. — Les seigles ont quelques demandes sur le courant, à prix en légère plus-value; sur le livrable, il ne se fait rien.

Livrable Octobre.....	16 25 à 16 40
— Novembre.....	16 25 à 16 50
— Nov. et Déc.....	16 25 à 16 50
— 4 premiers mois.....	16 50 à 16 75
Poids naturel 72 à 70 k. à l'hect., 100 k. nets cpt.	

AVOINES. — Les avoines sont fermes, avec quelques petites affaires sur le rapproché.

Livrable Octobre.....	16 75 à 17 ..
— Novembre.....	17 .. à 17 25
— Nov. et Déc.....	17 .. à 17 25
— 4 premiers mois.....	17 25 à 17 50
Poids naturel 45 à 47 k. à l'hect., 100 k. nets comptant.	

Montréal, 1^{er} octobre 1884.

Marché tranquille. Peu d'affaires. A Chicago les blés livrables en octobre ouvrent à \$ 0,77 5/8 et cotent \$ 0,76 7/8 plus bas, \$ 0,78 plus haut, et en clôture \$ 0,77, le minot (*bushel*). A pareille époque, l'année dernière, ils étaient cotés à Chicago \$ 0,95 3/8.

On cote :

BLE.—Canada rouge d'hiver, le minot...	\$ 0,86
Canada du printemps, le minot.....	\$ 0,88
Poids légal au minot, 60 livres.	
SEIGLE. — Le minot.....	\$ 0,64
Poids légal au minot, 50 livres.	
AVOINE. — Le minot.....	\$ 0,34
Poids légal, 34 livres.	
ORGE. — Le minot.....	\$ 0,61
POIS. — Le minot.....	\$ 0,81
MAIS. — Le minot.....	\$ 0,70

MARCHÉ AUX BESTIAUX

PARIS La Villette 13 oct.	AMENÉS	VENDUS	INVEND	POIDS moyen
Bœufs.....	3.605	2.537	1.068	350 k.
Vaches.....	1.443	1.025	418	226
Taureaux.....	203	166	37	375
Veaux.....	1.181	868	313	80
Moutons.....	25.325	20.825	4.500	20
Porcs gras.....	2.466	2.456	10	80
Porcs maigres.....	"	"	"	"

	VIANDE NETTE			POIDS VIF		
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...le kil.	1 68	1 54	1 34	1 01	. 91	. 80
Vaches.....	1 64	1 43	1 24	. 96	. 83	. 70
Taureaux.....	1 42	1 26	1 04	. 81	. 71	. 60
Veaux.....	2 20	2 ..	1 60	1 32	1 16	1 ..
Moutons.....	2 ..	1 76	1 42	1 ..	. 87	. 67
Porcs gras.....	1 39	1 32	1 27	. 06	. 92	. 85
Porcs maigres.....

Peaux de moutons : rases..... 2 .. à 3 ..
— — demi-laine..... 3 50 à 4 50

Pointe-Saint-Charles, Montréal,
1^{er} octobre 1884.

Les prix sont sans changement. L'aspect du marché n'a pas varié. A destination de Liverpool on a expédié pendant la dernière semaine 1,827 bœufs et 786 moutons, par les trois steamers suivants :

Iowa, 822 bœufs; Lake Huron, 494 bœufs et 786 moutons et Bulgarian, 511 bœufs.

Le Gérant : FOURSIN.

Paris. — Imp. Dubuisson, imprimeur breveté,
rue Coq-Héron, 5.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

LE MARDI 14 OCTOBRE 1884

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

600,000 Obligations Communales

DE 500 FRANCS 3 0/0

Avec Lots

REMBOURSABLES AU PLUS TARD EN 56 ANS

Faisant partie de l'emprunt créé en vertu de l'arrêté ministériel du 27 décembre 1879

PRIX D'ÉMISSION : 435 FRANCS

PAYABLES :

20 francs	en souscrivant le 14 octobre 1884.
15 —	à la délivrance des titres, du 15 au 30 novembre 1884.
50 —	du 15 février au 28 février 1885.
50 —	du 15 août au 30 août 1885.
50 —	du 15 février au 28 février 1886.
75 —	du 15 août au 30 août 1886.
75 —	du 15 février au 28 février 1887.
100 —	du 6 août au 14 août 1887.

Total : 435 francs, sans faculté d'anticipation.

Ces obligations participent chaque année, les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août, 5 octobre, 5 décembre, à 6 tirages de lots de 200,000 francs chacun.

Chaque tirage comporte :

1 obligation remboursable à...	100,000 fr.
1 obligation remboursable à...	25,000 fr.
6 obligations remboursables à 5,000 fr. soit.....	30,000 fr.
43 obligations remboursables à 1,000 francs, soit.....	43,000 fr.

Total : 53 lots par tirage s'élevant à... 200,000 fr. et 318 lots par année, s'élevant à 1 million 200 mille francs.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

LE MARDI 14 OCTOBRE 1884

A PARIS :

Au **Crédit foncier de France**, rue des Capucines, 19.

Au **Comptoir d'Escompte de Paris**, rue Bergère 14.

A la **Banque de Paris et des Pays-Bas**, rue d'Antin, 3.

A la **Société Générale** pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie, rue de Provence, 54, et dans ses bureaux de quartier.

Au **Crédit Lyonnais**, boulevard des Italiens, 19, et dans ses bureaux de quartier.

A la **Société de Crédit industriel et commercial**, rue de la Victoire, 72, et dans ses bureaux de quartier.

A la **Société de Dépôts et Comptes courants**, place de l'Opéra, 2.

A la **Banque d'Escompte de Paris**, place Vendôme.

Au **Crédit foncier et Agricole d'Algérie**, place Vendôme, 8, et à Alger, Oran, Constantine et Bône.

A la **Compagnie foncière de France**, rue Saint-Honoré, 366.

DANS LES DÉPARTEMENTS :

Chez MM. les **Trésoriers-payeurs généraux**.

Chez MM. les **Receveurs particuliers des finances**.

Chez MM. les **Directeurs** des succursales du Crédit foncier.

Dans les **Agences** et **Succursales** des Sociétés ci-dessus indiquées.

A L'ÉTRANGER :

Dans les **Agences** et **Succursales** des mêmes Sociétés.

LA SOUSCRIPTION SERA CLOSE LE MÊME JOUR

MARDI 14 OCTOBRE, A 5 HEURES

On peut souscrire dès à présent par correspondance, en envoyant sous pli recommandé, 20 fr. par obligation demandée.

Toutefois, les souscriptions par correspondance ne sont admises que pour 2 obligations et au-dessus.

Les souscriptions par liste ne sont pas admises.

Maisons Recommandées

ORNEMENTS D'ÉGLISE

DIVISION DES CATALOGUES ILLUSTRÉS QUI SONT ENVOYÉS SUR DEMANDE

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| 1 Chasublerie, Broderie | 7 Dons et Secours aux |
| 2 Lingerie et Vêtements | 8 Églises |
| 3 Bronze et Orfèvrerie | 9 Bannières pour Sociétés |
| 4 Ameublement | 10 Ornaments et Vêtements |
| 5 Oriflammes et Tentures | épiscopaux |
| 6 Services mortuaires | |

HAIS AINE * . . . * . . . *

Fournisseur de N. S. Père le Pape

Paris, 74, rue Bonaparte — Place Saint-Sulpice, Paris

MAISON FONDÉE EN 1782

ART

Tableaux et Objets d'art

TABLEAUX, EAUX-FORTES, GRAVURES

Ancienne maison MARTINET, Jules Hauteœur, successeur, 172, rue de Rivoli (au coin de la rue de Rohan).

AMEUBLEMENTS

MEUBLES MÉCANIQUES

Dupont. Lits pour malades, 10, rue Hautefeuille.

ARTICLES DE VOYAGE

Moynat, la maison la mieux assortie et la meilleur marché de tout Paris, 1, avenue de l'Opéra, 5, place du Théâtre-Français.

CAFÉS-RESTAURANTS

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris. — Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

DENTS

Insensibilisateur Duchesne. Extraction et pose de Dents sans douleur, rue Lafayette, 45.

HOTELS

Appartements et Chambres très confortablement meublés; à la semaine et au mois.

Gervais-Desprez et C^e, 18, rue de Choiseul près le boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

A. Saux, TAILLEUR, 43, rue Saint-Augustin, au coin de l'avenue de l'Opéra.

LIBRAIRIE

LÉOPOLD BOSSANGE, Commissionnaire en Librairie, 6, rue Chabanais.

PARFUMERIE

COSMYDOR. — Eau de Toilette sans acide ni vinaigre, aromatique, hygiénique.

SAVONNERIE DU COSMYDOR, entrep. gén. boul. Sébastopol, 53.

A. Balmain. — Parfumerie fine. Savons de toilette. Articles de choix.

370, rue Saint-Honoré, Paris.

Cosmétique au Raisin pour les gerçures des lèvres. L. PIERLOT, 55, r. Bonaparte. La boîte, 2 bât., 1 f. 65.

EAU DE TOILETTE

Lait anthéphélique Candès, boulevard Saint-Denis, 26, pour rendre et conserver au teint sa pureté et son éclat.

Elixir et Poudre au Cresson Martial, 119, r. Montmartre.

HYGIÈNE L'Eau et la Pommade du D^r JACOMY arrêtent la chute des cheveux, empêchent de blanchir, 21, quai Saint-Michel.

VINS

The International ADEGA Company, 12, rue du Quatre-Septembre.

Importation directe de tous les vins d'Espagne, de Portugal, de Madère. — Boissons anglaises. — Vente à la bouteille et par fûts. — Dégustation au verre.

LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Uni n postale) :
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.
Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884 Arrangements d'été 1884

Depuis le 10 mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

PARTIRONT DE LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et Saint-Jean..... 7.30 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Saint-Flavie 11.20 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..... 5.15 P. M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et Saint-Jean..... 7.20 P. M.
De la Rivière-du-Loup..... 1.30 P. M.
De la Rivière-du-Loup..... 6.00 A. M.

Le char Pullman qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à Saint-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef,

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., avril 1884.

BOURGOIN, DUCHESNEAU & C^{ie}

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)

IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul
MONTREAL

GUSTAVE R. FABRE

Marchands de Fers et de Quincaillerie

RUE SAINT-PAUL. — MONTREAL

LA COMPAGNIE DE

Navigation Richelieu et Ontario

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

QUEBEC ET MONTRÉAL

Cette magnifique ligne est composée des steamers de première classe suivants :

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Départ de Montréal, tous les jours, sept heures du soir; départ de Québec, tous les jours, cinq heures du soir.

ENTRE

MONTREAL et TORONTO

Les steamers

CORSICAN,

ALGERIAN

et CORINTHIAN

Un de ces steamers quittera, tous les mardis, jeudis et samedis, le bassin du Canal à 9 heures, et Lachine à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à midi, pour

TORONTO

Et les ports intermédiaires, se raccordant directement à

Prescott et Brockville

Avec les chemins de fer d'OTTAWA, PERTH, ARNPRIOR, etc. à

TORONTO

Avec les chemins de fer qui conduisent à tous les points de l'Ouest.

J.-B. LABELLE,

19 mai 1884.

gérant.

AGENCE FRANCO-ANGLAISE

Pour la Représentation et la Vente des Marchandises
Françaises et Anglaises

OBJETS D'ART, DE LUXE ET DE HAUTE FANTAISIE
à MONTRÉAL (Canada)

PLACE VICTORIA, RUE SAINTE-RADEGONDE, 8

N. B. — Renseignements franco sur demande.

L. J. A. SURVEYER

MARCHANDS DE FER ET DE QUINCAILLERIE

Rue Notre-Dame, 188

MONTRÉAL

LIGNE DOMINION

De Paris au Canada

Départ de Liverpool pour Québec tous les jeudis

L'Orégon, Le Sarnia, Le Vancouver

Les salons, ainsi que les cabines de 1^{re} classe, se trouvent au milieu du navire.

Le Vancouver est éclairé à la lumière électrique dans tous ses compartiments.

Prix de passage : 1^{re} classe, de 266 70 à 480 fr.

Pour tous renseignements et pour les billets de passage, s'adresser à

PITT ET SCOTT,

7, rue Scribe, Paris.

LA NEW-YORK

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDÉE EN 1845

Fonds de Garantie : 287 Millions

ENTIÈREMENT SOUSCRITS

MUTUALITÉ A PRIMES ET ENGAGEMENTS FIXES

Les assurés sont seuls propriétaires du fonds de garantie de tous les bénéfices.

TARIFS COMPARÉS

de la NEW-YORK et des principales autres Compagnies

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS

avec participation aux bénéfices

Primes viagères assurant 100f.

Ages	à la New-York		à la New-York hommes		aux autres Compagn.
	à la New-York	aux autres Compagn.	à la New-York hommes	aux autres Compagn.	
25	19.89	22.10	60	10 "	9.02
35	26.38	28.40	70	13.60	12.15
45	37.97	38.70	80	17.60	15.16

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES

payables par semestre

Rente pour un versement de 100 fr.

DIRECTION POUR LA FRANCE

19 — avenue de l'Opéra — 19
PARIS



BERTHET & DESMAZIÈRES

TAILLEURS

Fournisseurs de S.M. le Roi de Suède et de Norvège
AMAZONES, LIVRÉES. — 32, RUE DES PETITS-CHAMPS.

APPARTEMENTS MEUBLES

A LOUER

S'adresser rue de la Boétie, 81, PARIS.

FABRE & GRAVEL

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame. — MONTREAL

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES

AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest

40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire-général du Canada, 19, rue de Grammont, Paris.

LIGNE ALLAN

Paquebots-Poste de Liverpool au Canada

DATES DES DÉPARTS DE LIVERPOOL A QUÉBEC

Sarmatian... Jeudi 28 août.	Polynesian... Jeudi 25 sept.
Sardinian... — 4 sept.	Peruvian... — 2 octobr.
Girassian... — 11 —	Sarmatian... — 9 —
Parisian... — 18 —	Sardinian... — 16 —

Ces vapeurs touchent à Londonderry le lendemain de leur départ pour embarquer les passagers et la malle.

PRIX DES BILLETS DE PREMIÈRE CLASSE

Fr. 318 15. — Fr. 397 65. — Fr. 477 20

suivant la position des cabines.

Sur le Parisian, les prix varient de Fr. 397 65 à 557.

Les passagers de différentes catégories de première classe jouissent du même salon et de la même table.

Les enfants de moins de 12 ans paient demi-place. Au dessous de 2 ans, ils voyagent gratuitement.

Chaque passager adulte a droit au transport gratuit d'un colis n'excédant pas 20 pieds cubes. Le colis qu'il prendra avec lui dans sa cabine ne devra pas excéder plus de 15 pouces de haut.

Les billets de passage sont délivrés contre un acompte de Fr. 126 25 ou contre la totalité de leur valeur.

Le passager muni d'un billet de retour devra l'échanger contre un nouveau billet avant de retenir son passage.

Pour billets de passage, s'adresser à M. Alex. HUNTER, 4, rue Gluck, à droite de l'Opéra, Paris; agent de MM. ALLAN brothers C^o, 19, James street, Liverpool.

PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART

ÉMILE TOURTIN

8, Boulevard des Italiens, 8